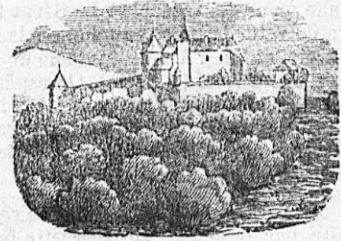




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames: 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

4 FRANCS par an LA GRUYÈRE par an 4
BI-HEBDOMADAIRE

Nous prions toutes les personnes sympathiques à notre œuvre de nous seconder dans notre marche progressive en s'abonnant à notre journal et en y faisant abonner leurs amis.

Les nouveaux abonnés recevront la Gruyère gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante, ainsi que tout ce qui a paru du feuilleton actuel.

BULLE, le 14 décembre 1888.

A travers les journaux.

Ceux qui ont lu dans l'un des derniers numéros de l'*Ami du peuple* les doléances du journal tépelet au sujet de l'exclusivisme des radicaux en matière fédérale ont dû considérablement se réjouir.

L'*Ami* se plaint de ce que les catholiques suisses ne soient pas représentés au Conseil fédéral.

Les catholiques suisses, — nous ne parlons pas, bien entendu, des états-majors tépelets fribourgeois qui ne sont catholiques que de nom, — nous paraissent fondés dans leur revendication.

Mais que l'*Ami* s'en fasse l'écho, c'est ce qui nous paraît un comble.

La veigogne est sans doute le moindre défaut de la *bonne presse*, et il n'est point d'impudente comédie qui soit au-dessus de ses moyens; mais il faut avouer qu'on n'est avec elle jamais au bout de ses étonnements.

L'*Ami* réclamant au nom de la justice la représentation des minorités!

L'*Ami*, c'est-à-dire l'instigateur de la guerre à mort qui est faite sur la terre fribourgeoise à tout homme indépendant, le défenseur naturel de toutes les proscriptions et de toutes les injustices que nous avons vu se commettre depuis dix ans, en un mot le suppôt de ce gouvernement sans nom qui a baïllonné le peuple fribourgeois!

C'est comme qui dirait Cartouche prêchant le respect de la propriété, ou le chancelier Bise la fidélité aux principes.

Si les catholiques suisses ne sont pas représentés

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 4

L'OR TYRAN

PAR
PAUL VERDUN

— Malheureusement pour vous, je ne renouvelle jamais un effet. C'est un des principes de ma maison. D'ailleurs, en ce moment, je n'ai pas d'argent disponible, je marie ma belle-fille, mademoiselle Calixte de Courson, et je dote...

Marchand ne put réprimer un mouvement et un regard que surprit Odon Wegrow.

— Ensuite, continua-t-il d'un ton soudain très cassant, je ne vous connais pas, et ça serait un mauvais début pour des relations que de les commencer par un renouvellement... Puis vous n'êtes pas un commerçant.

L'écrivain comprit qu'insister serait inutile: il sortit.

Le banquier le rappela d'une voix très mielleuse:

— Monsieur!

Marchand se retourna.

— Ne m'avez-vous pas dit que vous habitiez, 11, rue Fondary?

— Parfaitement! répondit Gustave, qui se demanda: Où veut-il en venir?

— En ce cas, vous devez connaître M. René Bernard, le fiancé de Calixte?

dans la haute autorité fédérale, ils savent à qui ils le doivent; ils savent que c'est à ceux-là mêmes qui, en donnant dans le canton de Fribourg où ils sont les maîtres le spectacle de leur exclusivisme et de leur tyrannie, ont rendu le nom de catholique suspect dans la Suisse entière.

* * *

La *Liberté* se paie, elle aussi, d'audace.

Elle nous invite à préciser dans quelles occasions elle aurait jeté l'injure à l'ancien évêque du diocèse qui avait préféré son autorité à celle du N° 13.

M. Soussens oublie tout d'abord sa dépêche à Rome, dépêche restée célèbre, et par laquelle il s'efforçait de contrecarrer les projets de son évêque dans un domaine qui ne relevait que de celui-ci.

Mais, pour ne citer aujourd'hui qu'un exemple, que le rédacteur de la *Liberté* parcourre le numéro de son journal du 2 juin 1887; il y trouvera une phrase gênante pour lui au sujet de la démonstration que la ville de Fribourg entière venait de faire en l'honneur de son ancien évêque, démonstration que celui-ci avait à l'avance connue et approuvée, dans laquelle il avait pris la parole pour remercier les manifestants; la *Liberté*, parlant de Mgr Marilley, disait textuellement: « cet évêque victime inconsciente d'une exploitation révolutionnaire... » et plus loin: « prétexte inconscient d'une démonstration... »

Si M. Soussens prétend que ce ne sont pas là des impertinences et des injures, c'est qu'il ne s'y connaît pas.

Mais il s'y connaît.

Nouvelles suisses.

Chambres fédérales.

Conseil national. — Le Conseil a discuté les dispositions transitoires de la loi sur les poursuites et la faillite. La date de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi est fixée au 1^{er} janvier 1892. — M. Joos développe sa motion sur les bons du trésor. Puis l'assemblée adopte le projet de la loi fédérale complétant les dispositions du Code fédéral des obligations concernant le registre du commerce.

Conseil des Etats. — L'assemblée termine la discussion du budget, puis elle entreprend l'examen des

C'est mon voisin. Il habite au-dessus de moi. Il demeure au quatrième étage et moi au troisième.

— Juste au-dessus? Le même appartement? La porte à droite sur le palier?

— Précisément!

— Comme c'est curieux!

Cette circonstance me fait vivement regretter, monsieur, de ne pouvoir vous obliger.

Et Wegrow, très aimable, se leva et reconduisit jusqu'à la porte Marchand, auquel il tendit la main en disant d'un ton familier et avec un sourire qui fut une affreuse grimace entre les bajoues tombantes:

— Sans rancune, n'est-ce pas?

L'écrivain toucha du bout des doigts la main du banquier et constata qu'elle était grasse et huileuse, comme l'est fréquemment celle de l'homme menteur et dissimulé.

— Son changement de ton aurait-il été causé par la crainte que je ne le desserve auprès de René Bernard? se demandait Marchand en revenant chez lui, et pourquoi m'avoir fait préciser ainsi la situation de mon appartement? Si Odon Wegrow était un homme mal vêtu, au lieu d'être un financier, je ne lui aurais certes pas donné ces renseignements, j'aurais craint d'être volé?

IV

SOUS UNE PORTE

La soirée fut triste chez les Marchand. Emmanuel essaya en vain de déridier la physionomie de ses parents. Voyant

lois sur la pêche, sur les marques de fabrique et sur le commerce.

Le Conseil, sur le rapport de sa commission, approuve à l'unanimité la conduite du Conseil fédéral dans le conflit qui s'est élevé entre le consul général et la Société suisse à Bucarest. La demande de subside adressée par la Société suisse est rejetée.

Assemblée fédérale. — Hier, l'assemblée fédérale a procédé à l'élection du successeur de M. Hertenstein. Est élu M. Hauser, député de Zurich aux Etats, par 117 voix; M. Keel, candidat de la droite, a obtenu 52 voix.

M. Hammer est élu président de la Confédération et M. Ruchonnet vice-président.

Président du Tribunal fédéral: M. Stamm (Schaffhouse).

* * *

La subvention fédérale de 23,000 fr., portée au budget de cette année et les subsides de tous les Etats confédérés, à l'exception du canton de Fribourg, au montant total de 20,040 fr., ont été répartis entre 113 sociétés suisses de secours à l'étranger.

Le gouvernement fribourgeois a préféré procéder lui-même à la répartition directe de son subside aux sociétés auxquelles il s'intéresse plus particulièrement.

Tir fédéral. — Plusieurs journaux ont annoncé que le tir fédéral aurait lieu à Frauenfeld du 7 au 14 juillet prochain; c'est une erreur, le tir fédéral n'aura lieu qu'en 1890 et l'époque n'en est pas encore fixée. Par contre, un tir de la Suisse centrale aura lieu à Lucerne aux dates indiquées ci-dessus.

Le Conseil fédéral a autorisé la commission fédérale pour la conservation des antiquités suisses à acquérir l'œuvre artistique qui est actuellement en possession de la famille Wyss, à Berne, et qui renferme, en 8 volumes in-folio, des dessins de vitraux d'églises suisses (environ 70 par volume). Cette œuvre a été obligamment offerte à la commission, par la famille Wyss, au prix coûtant.

Les indemnités réclamées par suite des suppressions des distilleries s'élèvent à 8,266,540 fr.; la somme reconnue jusqu'à présent s'élève à 5,866,236 fr., sur laquelle il a déjà été payé 2,884,819 fr.

qu'ils ne répondaient pas à ses agaceries, il finit par s'endormir, et Céline, sans le réveiller, l'emporta pour le coucher.

Quand elle revint, elle trouva son mari qui, tout en fumant une cigarette, portait les yeux alternativement sur les gravures accrochées à la muraille, sur la crédence Louis XV, le canapé et le bureau d'acajou.

— Est-ce que tu dresses l'inventaire du mobilier? demanda-t-elle un peu moqueuse.

— Je pense à la peine que j'éprouverais s'il fallait me séparer de ces objets dont chacun me rappelle un succès littéraire.

Cette statue de Méphistophélès, je l'ai achetée lors de l'impression de mes premiers articles dans les petits journaux, le *Glaneur*, le *Roulier* et le *Carrefour*.

Les carreaux de faïence persane qui entourent le buste de cire, je me les suis payés sur les bénéfices des *Mémoires d'une fiancée*.

Cette crédence Louis XV a pris place dans mon cabinet après le dixième mille de la *Lutte pour la vie*.

— Pourquoi te séparais-tu de ces souvenirs?

— Si je ne peux pas payer ces malheureux dix mille francs, on vendra mon mobilier.

— On ne le vendra pas. J'ai trouvé un moyen. Va demander à Louis Talbot de t'avancer cette somme. Ses affaires prospèrent, il peut te la prêter et ne te la refusera pas.

— Y penses-tu, Céline? Demander de l'argent à Louis! Mais ça serait le prier de me payer les services que je lui ai rendus autrefois!

— Il a l'esprit trop bien fait et connaît trop la délicatesse

E DENTS!

ontifrices



VENDRE

raîche rière le territoire de Sembon rapport, de la contenance de 51 ares, soit 9 poses 309 perches. er un notaire ANDREY, à Bulle. [600

AVIS

ore quelques mille francs à placer èque.

MENOUD, notaire, à Bulle.

anche 16 décembre prochain:

CASSÉE

x Addoux, à Epagny.

Invitation cordiale. [687

Cassée

aison de Villeduudens

dimanche le 16 décembre.

Invitation cordiale.

MENOUD.

anche 16 décembre prochain:

Cassée

ce de la Cantine, à Avry-dev.-Pont.

Invitation cordiale.

BOURGUET.

Dimanche 30 décembre:

Bonne musique

ET DANSE

l'auberge du Tirage

à BULLE

Invitation cordiale.

Martin MORAND, tenancier

RAIRIE - PAPETERIE

er de RELIURE

Tableaux et encadrement.

mbres en caoutchouc.

MOREL, à Bulle,

J.-C. Barras, agent d'affaires. [238

merie de « la Gruyère », Bulle:

bitié du prix de vente:

le matériel à écrire, formant

papeterie à 2 fr.

Prix en magasin.

boîte Fr. — 40-

s beau papier de poste » 2 —

ppes en deux formats » 1 —

ntes plumes » — 30

me et 1 crayon, 10 c. pièce » — 20

encre noire à écrire » — 30

Vente en magasin, Fr. 4 20

ans une boîte élégante, avec com-

nts, au lieu de 4 fr. 20, seulement

ndispensable

e famille et dans chaque atelier:

ENT UNIVERSEL

de PLUS-SCHAFFER

ommoder tous les objets cassés, soit

elaine, vaisselle, pierres à aiguiser,

étal, corne, bois, ainsi que des meu-

mmagés, de la quincaillerie, des

apées, pipes, pour fixer les boutons,

les becs de lampes, pour coller le

rton, drap, cuir, etc. Meilleure colle

uvrages de soie à contourner.

ce à 70 cent. le facon avec mode

à l'imprimerie de la Gruyère, à

[223

e. — Imprimerie Emile Lenz.

Mesures contre le phylloxera. — Une bonne nouvelle pour le vignoble : Le Sénat français vient enfin de voter la loi qui applique à la zone de la Haute-Savoie et de l'Ain le système de défense contre le phylloxera usité en Suisse. On espère que les spécialistes genevois s'entendront avec les fonctionnaires du département de l'agriculture français pour assurer une active concordance dans les vignobles frontiers.

Referendum obligatoire. — Le rejet de la loi scolaire par le peuple zuricois jette la presse dans une véritable consternation. Il y a longtemps, écrit la *Nouvelle Gazette de Zurich*, que l'histoire du canton de Zurich n'avait eu à enregistrer un plus triste événement. Les aspirations progressistes ont essuyé un échec éclatant.

Les coiffeurs. — Les journaux ont annoncé que les garçons coiffeurs feraient grève le jour de l'an. M. J. Keller, à Neuchâtel, vice-président du comité central de la Société des coiffeurs, annonce que ce mouvement a avorté.

Zurich. — Un polytechnicien vaudois a été blessé dans une bagarre par un agent de police d'Oberstrass. C'est M. Chamorel, de Lausanne, élève-architecte. Une balle de revolver l'a atteint à l'aîne et n'a pu être extraite jusqu'ici.

Berne. — M. Schenk, nommé le 12 décembre 1863, en remplacement de M. Stämpfli, démissionnaire, a célébré hier son 25^e anniversaire de son entrée au Conseil fédéral. A cette occasion, la députa-tion bernoise aux Chambres fédérales lui a offert un banquet au Casino. Pendant ces vingt-cinq ans, M. Schenk a été appelé six fois à la présidence de la Confédération.

Lucerne. — Il vient de mourir à Grossdietwyl une femme âgée de 80 ans, qui laisse 120 neveux, petits-neveux et nièces.

Uri. — La population d'Altdorf a diminué d'une telle façon que cette localité n'aura plus droit qu'à six représentants au Landtag, au lieu de sept.

Zoug. — Les élections communales ont été assez favorables aux libéraux. Ils ont triomphé sans opposition dans la ville de Zoug et à Cham, après une lutte très vive. A Baar, trois libéraux et trois conservateurs ont été élus, à Unterägeri, trois libéraux et deux conservateurs.

Grisons. — Une dame de Zurich, qui désire garder l'anonyme, a fait parvenir au gouvernement de ce canton la somme de 1000 fr. en faveur des victimes des inondations et des avalanches.

— La fièvre scarlatine règne avec assez d'intensité à Coire. Les écoles ont été fermées pendant quelques jours pour en désinfecter les locaux.

Argovie. — Une maison habitée par deux familles a été détruite le 4 courant, à Gezwyll, par un incendie. Une vache et deux chèvres sont restées dans les flammes. On croit à la malveillance.

— Jean Vogelsang, aubergiste, à Derendingen, étant occupé à nettoyer son fusil Vetterli, a été tué par l'explosion d'une cartouche qui était restée dans le réservoir de l'arme.

— Mlle Hedwige Zimmerli, fille de M. le notaire Zimmerli, à Zofingue, vient de passer à Berne de brillants examens de médecine.

Vaud. — M. le professeur Forel, à Morges, est désigné comme deuxième délégué de la Suisse dans la commission chargée de dresser la carte du lac de Constance.

pour envisager ta démarche à ce point de vue. N'est-il pas juste qu'il t'aide un peu, toi, qui as tant fait pour lui !

Marchand réfléchit quelques minutes, puis répondit : — J'irai demain matin.

Le lendemain, 15 septembre, jour de l'échéance, Marchand partit pour le boulevard Montparnasse où Talbot avait ses ateliers. Mais plus il en approchait, plus ses jambes lui semblaient devenir lourdes. Il se répétait : Je vais réclamer le paiement en argent d'une dette de reconnaissance. Au fur et à mesure qu'il avançait, son courage défaillait, sa résolution l'abandonnait, si bien que, quand il aperçut la maison, il tourna brusquement les talons et revint rapidement sur ses pas.

— Que veux-tu ? répondit-il à sa femme qui lui reprochait son indécision, j'ai souvent rendu service aux autres, et j'éprouve un plaisir sincère à obliger quelqu'un, mais je n'ai jamais su ce que c'était que de demander, et j'éprouve, à commencer ce métier à mon âge, une répugnance que tous mes raisonnements ne peuvent vaincre.

— Le garçon de banque est venu, pendant ton absence, présenter les effets, dit-elle simplement, je l'ai renvoyé.

Demain, l'huissier viendra.

Elle se tut quelques minutes, réfléchissant, puis, semblant avoir pris son parti, elle parla d'autre chose.

Après le déjeuner, elle sortit pour aller aux magasins de Tout-Paris faire quelques emplettes. Elle emmenait Emmanuel et la bonne et laissait Marchand seul à la maison. Elle n'avait parlé à son mari que des achats qu'elle projetait, et ne lui avait pas dit un mot de son projet, dans la crainte qu'il ne s'opposât à son exécution.

— La Compagnie générale de navigation vient de passer un marché avec l'hoirie von Auw, à Vevey, pour l'acquisition des trois « mouches », la *Ville de Vevey*, la *Ville d'Evian* et l'*Abeille*, y compris tous leurs agrès.

— Un terrible accident est arrivé à Saint-Cergues. Un jeune homme, Hippolyte Masson, en déchargeant un chariot, a été entraîné par une pièce de bois qui lui a écrasé la tête. Il est mort sur le coup. Les parents sont inconsolables. Masson, qui n'avait que 22 ans, avait été dispensé du service militaire comme soutien de famille.

— La fontaine monumentale de Montbenon, à Lausanne, due à la générosité de M. l'ancien syndic Dapples, sera inaugurée demain, samedi, à 8 heures du soir. Elle sera illuminée.

Neuchâtel. — L'inauguration de la nouvelle ligne Chaux-de-Fonds-Renan aura définitivement lieu dimanche 16 décembre. Le train, amenant la haute administration du J.-B.-L. et de ses invités, partira de Berne à 7 heures et sera à la Chaux-de-Fonds à 11 heures environ ; il s'arrêtera quelques instants à la Chaux-de-Fonds et retournera à midi dans la direction du Vallon. Le banquet d'inauguration se fera à Saint-Imier. La fête aura un caractère excessivement simple, sans cérémonie aux gares intéressées, sans invitation aux autorités locales. Le lendemain, le lundi 17, commencera le nouveau service.

Valais. — Le Grand conseil statuant sur le refus de la commune de Zermatt de délivrer un acte de bourgeoisie à M. Seiler, l'hôtelier bien connu, a chargé le conseil d'Etat de faire procéder à cette délivrance par un commissaire spécial agissant en lieu et place des autorités communales.

Nouvelles étrangères.

France. — Il a été volé à la Caisse des dépôts et consignations 1,250,000 fr. en billets de banque. Le serrurier de la banque et plusieurs autres personnes ont été arrêtés.

— La duchesse de Galliera, célèbre par sa bienfaisance et ses entreprises généreuses, est morte dimanche à Paris.

Italie. — Le Conseil municipal de Rome a voté, à une grande majorité, une proposition tendant à accorder un emplacement gratuit pour le monument de Giordano Bruno à l'endroit même où il fut brûlé. Une démonstration radicale a eu lieu pour applaudir à cette résolution.

— Un roi sans papiers, cela ne se voit pas tous les jours. Cela se voit cependant. Il paraît que François II, l'ex-roi de Naples, qui réside en France la majeure partie du temps, quand il n'est pas en Bavière, serait dans l'impossibilité de fournir les pièces justificatives exigées par le décret sur les étrangers, par la raison qu'elles ne sont pas en sa possession et qu'il se refuse à les demander aux autorités italiennes, dont il récuse la validité et qu'il considère comme usurpatrices de son pouvoir.

Allemagne. — Le bourgmestre du village badois d'Altenheim, nommé Sutter, cinq conseillers municipaux et deux gardes-forestiers avaient été visiter une forêt communale située à quelques km. au nord du village. Le soir, vers 4 1/2 h., toute la société se trouvait sur les bords du Rhin et il fut décidé qu'on irait se restaurer à l'auberge d'Altenheim, située sur la rive alsacienne. Une embarcation fut

Elle eut rapidement choisi ce qu'il lui fallait aux étalages du magasin de nouveautés et se rendit chez Louis Talbot. Elle ne le trouva pas. Il était parti tout au matin pour visiter, en ville, les différents chantiers où travaillaient ses ouvriers. Elle écrivit sa demande d'un prêt de dix mille francs dans une lettre qu'elle laissa au comptable, en le priant de la remettre à Louis Talbot dès qu'il rentrerait.

Elle revint rue Fondary, le cœur plus léger, et trouva Marchand qui, trop inquiet pour composer, se livrait à un travail fastidieux de copiste, transcrivant au net pour l'imprimeur les premiers chapitres d'un nouveau roman.

Elle lui rendit compte de sa démarche et, sans la louer ni la blâmer, ému, il l'embrassa.

— Louis rentre d'habitude à ses ateliers vers six heures, dit-il. On lui remettra ta lettre immédiatement, et, comme tu lui demandes une prompt réponse, il sera sans doute ici vers sept heures, à moins qu'il ne vienne qu'après son dîner.

— Ou, reprit-elle, que, n'ayant pas dix mille francs dans sa caisse, ce qui est très possible, il préfère ne venir que demain matin en nous apportant cette somme, après avoir passé la prendre chez son banquier.

Le dîner fut rapide. A sept heures, la bonne, qui avait son ménage et qui ne couchait pas dans la maison, partit après avoir desservi la table.

Marchand se remit à sa besogne de copiste, et Céline, après avoir couché Emmanuel, vint s'asseoir à côté de son mari et s'installa à coudre.

De temps à autre, l'écrivain posait sa plume, roulait une cigarette et regardait la pendule. Sa femme, s'arrêtant, la

détachée ; à peine était-elle à vingt mètres de la rive que le surveillant des digues cria : « Vous vous y prenez mal, le courant vous entraîne ! » En effet, le courant emportait la barque et celle-ci s'emplissait d'eau. Peu après, l'arrière enfonçait et quatre personnes disparaissaient dans le fleuve ; c'est alors que l'embarcation se retourna, entraînant les cinq autres. Un épais brouillard couvrait le fleuve et cachait les rives, cependant une des victimes, le conseiller communal Strohsack, réussit à s'accrocher à la barque qui l'entraîna sur un bas-fond, de là il gagna la berge et tomba évanoui. Des gens accourus l'emportèrent ; quant aux huit autres victimes, on crut qu'elles avaient abordé la rive alsacienne, il n'en était rien, toutes ont disparu, les corps n'ont pas été retrouvés. Tous sont mariés et pères de famille, les deux gardes laissent douze enfants.

— Après de longs débats, le Reichstag a renvoyé à l'examen d'une commission composée de 28 membres, le projet sur la caisse d'assurances des invalides.

— Le Reichstag a voté en première et en seconde lecture la convention additionnelle au traité de commerce avec la Suisse.

— La *Gazette nationale* déclare que la dernière indisposition de l'empereur II n'était qu'une simple grippe.

Autriche-Hongrie. — La Chambre des représentants a ratifié le traité de commerce avec la Suisse.

— L'agitation irrédentiste est poussée depuis quelques temps avec une nouvelle vigueur à Trieste. Vers la fin de la semaine dernière, les autorités de la ville ont fait faire de nombreuses perquisitions à domicile, à l'effet de saisir un manifeste révolutionnaire lancé par les chefs du mouvement. Plusieurs membres du parti irrédentiste ont été mis en état d'arrestation. On a acquis la certitude que des Italiens étaient venus de Rome pour prendre part à l'agitation. Le gouvernement italien, averti par le gouvernement autrichien, a fait arrêter à Venise un Romain qui allait s'embarquer pour Trieste, et dont les menées et les visées sont connues depuis fort longtemps.

Angleterre. — Selon le correspondant de Rome du *Standard*, le pape se serait décidé à faire à la Russie les concessions demandées. En conséquence, la réconciliation de la Russie et du Vatican est considérée comme imminente.

— Les correspondants du *Standard* et du *Times* à St-Petersbourg ne croient pas que l'incident avec la Perse amène des difficultés sérieuses par suite de l'intention de la Russie de demander à la Perse une compensation pour les avantages accordés à l'Angleterre sur le fleuve Karoun. Ils constatent les sentiments pacifiques de M. de Giers et démentent l'interdiction de l'exportation des blés du Khorassan.

Afrique. — Une dépêche de Zanzibar au *Times* annonce que Buskire, chef des insurgés, a fait, dans la prise de Bagamoyo, un butin considérable, ce qui a beaucoup augmenté son prestige parmi les Arabes. Il reçoit chaque jour des renforts.

CANTON DE FRIBOURG

Si nous en croyons le *Vaterland* de Munich, un Suisse américain, M. Albert, un millionnaire de St-Louis, aurait légué par testament la somme d'un million et demi pour l'établissement d'une Académie de volapuk à Fribourg en Suisse. Il aurait aussi donné à l'abbé Schleyer, l'inventeur de la langue uni-

main tenant l'aiguille suspendue en l'air, suivit le coup d'œil de son mari.

Huit heures sonnèrent.

Puis neuf heures.

Pas de Louis Talbot ni d'argent !

Puis la pendule laissa encore tomber dix coups lentement.

— Il viendra seulement demain matin. Va te coucher, dit Gustave à sa femme. Je te rejoins dans cinq minutes.

J'achève d'écrire cette page.

Céline rangea son travail et sortit, devinant que son mari avait besoin d'être seul.

En effet, dès qu'elle fut partie il se leva de son bureau et marcha de long en large, fumant à bouffées précipitées, et laissa échapper, en phrases saccadées, l'inquiétude qui le tourmentait :

— Dix mille francs à payer !... demain l'huissier, le protêt !... J'ai quatre à cinq cents francs à la maison... une goutte d'eau dans la mer !...

Que faire ?... Exposer ma situation à mon éditeur ?... Non. C'est quand on a besoin d'argent qu'il ne faut pas le laisser voir... ma démarche serait une maladresse.

Allons ! Courage !... Quand même !... Le salut peut me venir d'où je ne l'attends pas. D'ailleurs, Louis n'a pas encore répondu et je compte sur lui.

Ayant ainsi, en parlant tout haut, dissipé un peu son ennui, il se sentit plus calme et se disposa à rejoindre sa femme, après avoir, comme il en avait l'habitude chaque soir en bon maître de maison, fait son tour dans l'appartement pour s'assurer que tout était en ordre et qu'il n'y avait à craindre ni le feu ni les voleurs. (A suivre).

verselle, une villa pour so serait affecte

Soirée littéraire de dimanche 16 de l'Hôtel de Le progra promet une scène comie monologues

L'Assemblé phile Morel, tentative de

Le Comité culture de fédérées qu de greffage culaire N° 7

Le Comité fédérées qu cette année pui, au secr lement de c exigeant un produire pa

Le

Porthiko l'unique mo sistance de toujours.

Croyant jeune et sa

Un mois peureur le r

Arrivé à sa mère et

tation d'un d'une honn

Rien ne et sévère p

Exaspéré aller à la c

pronça d

La commu publiques, le chain, un de sapin roug de premier c

Rendez-vo tin, à l'aube

700]

Mis

Le juge li mierre, voit enchères pul

courant, cile du disc

marché au harnais, des objets mobil

Bulle, le

701]

Ven

Jeudi 2 10 heures du

Bulle, le ju Buchti, disc

discutant, à chères publi

et bon bêta etc., taxé à

Bulle, le

702]

Placements hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang.
P. Favre, notaire, Bulle. [455]

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE. Se recommande

A. Raggembass, fab^r de limes, successeur de Ph. Guédi, 261, rue de Morat, Fribourg. [482]

Chez Louis Desbiolles,

à BULLE :
Beaux assortiments de *cafés et riz* ;
Savons de Marseille ;
Pinceaux, couleurs et vernis ;
Beau choix de *verres à vitres* ;
Diamants à couper le verre ;
Articles *serures* en tous genres ;
Grand assortiment de *patins*, [691]
à des prix réellement avantageux.

Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre.
Epicerie fine
et grand choix de conserves alimentaires.
Bougies valaisannes.
Cierges Réali de Venise.
Dépôt unique de *feux de Bengale*
en plusieurs nuances, à 30 c. pièce.
Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féérique et grandiose. [507]

AVIS

J'ai encore quelques mille francs à placer sur hypothèque.
589] MENOUD, notaire, à Bulle.

Encombrement de marchandises.

Jacques BOSSON, *chapelier*, à Bulle, expose en vente un grand assortiment de *chapeaux de feutre, de blouses, de verrerie, etc.*, au prix réel de facture. [695]
OCCASION EXCEPTIONNELLE

Sous la Croix-Blanche

à BULLE :
Grains divers comprimés ;
Graine et tourteaux de lin
entiers et moulus ;
Mais décortiqués et moulus ;
Blés rouges et noirs pour la volaille ;
Farines, sons et avoines.
PRIX TRÈS RÉDUITS [696]

DENTISTE

Victor NOUVEAU,
médecin-chirurgien-dentiste, à Fribourg, sera à BULLE, *hôtel de l'Union*, chambre N° 20, tous les jours de foire. (H385F) [314]

Agence de recouvrements

A. DAVET, *procureur*, à BULLE
Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [587]

Avis au public.

A la boulangerie-confiserie d'Emile BERTHOUD, à Bulle, grand choix de *bonnons fins* et *desserts divers*.
Il se recommande à son honorable clientèle pour toutes commandes qui lui seront confiées, telles que *charlotte russe, gâteau financier, tûche de Noël*, lesquelles seront exécutées promptement et avec beaucoup de soin.
En outre, tous les dimanches et mercredis, *pâté froid*. [596] Le soussigné.

LE JEU FAVORI DE L'ENFANCE!

C'est le titre d'un ravissant album richement illustré, dont la lecture doit être recommandée à tous les parents qui désirent un *jeu sérieux et amusant* à la fois pour leurs enfants. Cet album fournit tous les détails désirables sur les célèbres *Boîtes de Construction en Pierre à l'Ancre*. L'envoi de cet album se fait franco sur toute demande adressée à F.-AD. RICHTER & C^{ie} à Olten.

6 diplômes d'honneur et 10 médailles or et argent ont été décernés ces dernières années au

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

dont 15 ans de succès constants en Suisse et à l'étranger sont la meilleure preuve de son efficacité incontestable contre l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, les vertiges, les crampes d'estomac, la lassitude.

Réconfortant, reconstituant, fortifiant par excellence, à recommander à toutes les personnes faibles, sujettes aux frissons.

REFUSEZ LES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

dont l'effet est inconnu, et exigez dans les pharmacies le véritable *Cognac Golliez*, à la marque des *deux palmiers*, seul véritable.

Se vend en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies de Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer, Robadey à Romont, Vallières à Payerne, Caspari à Avenches, Martinet à Oron. (HIX) [652]

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, à Morat.

Nouveaux articles pour étrennes.

Au magasin de L. KÖRBER, vis-à-vis de l'église, à Bulle :
Boîtes à construction en pierre à l'Ancre, depuis 1 fr. 50 à 70 fr. (Catalogues gratuits à disposition).
Accordéons (harmonicas à mains) de 5 fr. à 35 fr.
Grand choix d'*articles pour fumeurs*.
Cartes à jouer, tarots vieux et nouveaux, *porte-monnaie*, etc., etc. [688]

!!! SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT !!!

20 médailles en 10 ans ont été accordées à l'Alcool de

MENTHE AMÉRICAINE

ou ANTI-CHOLÉRIQUE de la maison R. HAYWARD & Co, à BURLINGTON (Etats-Unis d'Amérique).

Spécifique souverain en cas d'épidémie, d'indigestion, crampes d'estomac, maux de tête, de cœur et autres indispositions.

Recommandé pendant les chaleurs comme boisson, quelques gouttes dans un verre d'eau suffisent pour en faire une boisson très agréable.

Remplaçant les produits hygiéniques pour l'entretien de la bouche, conservation des dents, fortifiant les gencives, purifiant l'haleine et enlevant l'odeur du tabac.

Bien supérieur à tous les Alcools de menthe connus jusqu'à ce jour, en flacons PLUS GRANDS que ceux des autres marques.

Défiant toute concurrence, toute comparaison, l'Alcool de MENTHE AMÉRICAINE se trouve, au prix de 1 fr. 50 le grand FLACON, dans toutes les principales maisons de pharmacie, droguerie et épicerie fine et chez MM. Joseph Moura, négociant, et Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, à BULLE. [506]

Cognac ferrugineux Comte.

Le litre 3 fr. 50. Dernière perfection. Le 1/2 litre 2 fr.

Assimilation définitive du fer.

Remède infailible contre l'anémie (pauvreté du sang), la chlorose, pâles couleurs, fleurs blanches, stérilité, rachitisme, scrofules, faiblesse générale, maux de cœur, névralgies; difficulté de respirer, apoplexie, transpiration. [603]

Dépôt principal : Pharmacie Comte, à Romont.

EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40

A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40

A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70

Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40

Contre la coqueluche. Remède très efficace 1 40

Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40

Diastases à la pepsine. Remède pour la digestion 1 40

Sucre et bonbons de malt, très recherchés contre les affections catarrhales. Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une MÉDAILLE à BRÈME 1874. [601]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité. ●

LA FILATURE DE CHANVRE ET DE LIN

à SCHLEITHEIM (Schaffhouse)

se recommande aux agriculteurs pour filer, retordre, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes. — Exécution prompte et à des prix modérés. — [554]

Pour tous les renseignements, s'adresser à nos dépôts : G.-J. GREMAUD, à Bulle; Charles GRIVET, boulanger, à Vaudruz; P. Mossr, instituteur, à Treyvaux; Jos. CASTELLA, fileteur, à Veirivue; Pierre BALMAT, à Semsales; Mme GENOUD-MARILLEY, à Châtel-St-Denis; Charles JAN, négociant, à Oron-la-Ville.

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. A. BOSSON, L. KÖRBER, ALEX. DESBIOLLES, à Bulle. [602]

A louer : Au centre de la ville, un bel appartement. Entrée à volonté. S'adresser au bureau du journal. [441]

APPEL

à tous ceux qui, pour étrennes, voudraient acheter une montre : demandez le catalogue (franco contre franco) de régulateurs, montres, réveils et pendules. Pas de remboursement postal, temps d'épreuve, bon marché extraordinaire. Arnold Hertz, Bâle, montres en gros, détail et fabrication. [647]

CHOCOLAT Suchard
SUPERIORITÉ INCONTESABLE
PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT

ÉTUDE

de Licencié en droit et Bureau d'agent d'affaires de JEAN GILLET, à Bulle. Encaissements, recouvrements amiables et litigieux. — Renseignements commerciaux. — Vente, achat et gérance d'immeubles. — Prêts hypothécaires et négociation de titres. (Bureau ouvert le mardi et les jours de marché.) [663]

Conservez vos cheveux!

Par l'emploi de la *Végétaline*, lotion régénératrice des cheveux, au suc de Malva, qui produit une chevelure abondante. Se vend par 1/2 flacon et grand flacon à 2 fr. et 3 fr. 50, chez Aimé MARGOT, coiffeur, à Bulle. [369]

Bandages herniaires

l'excellente construction en tous genres et grandeurs seront fournis conformes aux commandes par lettre indiquant les mesures. Des bandages non convenables seront échangés gratuitement. Une brochure instructive traitant les hernies est envoyée sur demande franco et gratis. Notre bandagiste, muni d'une collection d'échantillons d'excellents bandages, restera à Fribourg, hôtel du Faucon, le 21 de chaque mois, de 12 1/2 heures à 5 heures du soir, où il prendra les mesures. S'adresser à l'établissement pour la guérison des hernies, à Glaris. [415]

Supériorité indisputable
CA CAO SOLUBLE
Marque
SPRÜNGLI
Zürich
CHOCOLAT
en tablettes et en poudre

A vendre :

A 15 francs le cent, rendus devant la maison, des *lagots secs*, provenant de bois de nettoyage. — S'adresser au garde forestier Leclerc, à Bulle, ou au soussigné. [677] Duré, notaire.

A VENDRE

Une *marais* rière le territoire de Semsales, d'un bon rapport, de la contenance de 3 hectares 51 ares, soit 9 poses 309 perches. S'adresser au notaire ANDREX, à Bulle. [600]

On offre à vendre :

A perte, sept actions du *Crédit foncier fribourgeois*. Adresser les offres au notaire MENOUD, à Bulle. [658]

Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Écoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affections de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de départ dans sa profession; discrétion. [400] Polyclinique privée, Glaris.

A louer :

Un appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville. S'adresser au notaire DURÉ, à Bulle. [495]

On demande

de suite un bon ouvrier *maréchal*, capable de diriger une forge de campagne. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [698]

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'AB... Pour la Suisse : Étranger : 1 an, payable... Prix du num... On s'abonne à t... de p...

4 FRANCS par an

Nous prio... notre œuvre... grossière en s'abonner leur... Les... gratuitement... que tout ce q... Les abon... tion de ren... priés de nou... pour l'année... en timbres-p... Aucune d... prise en con... montant de

Le C...

On sait q... bres, repré... agricoles, a... mun les int... plus d'ense... Nous eng... culteurs à r... fense de leu... ouvriers leu... applaudi à... Nous avi... bourgeois... voir donner... agricoles. Malheur... beaucoup d... gues. On a... ment en av... de sérieux... Nous un... Club s'enc...

FEU...

L'OC...

Puis il p... aperçut al... porte. Il se... d'écrit, ma... décaçheta... francs. Il le... Il se pré... — Céline... — Quoi?... — Tiens... Et il lui... qu'il ne po... — D'où... — Je vi... enveloppe... C'est Lo... Comme... moyen pou... accepter d... — C'est...